

Aux familles de l'école publique des Maines

Le vendredi 27 juin 2014
A Saint Georges de Montaigu

Objet : inscriptions au temps d'activités périscolaire
PJ : fiche familiale et planning d'inscription (recto/verso)

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, à la rentrée de septembre s'appliquera la nouvelle organisation des rythmes scolaires avec la mise en place des « temps d'activités périscolaires ».

Pour veiller au bon déroulement des TAP et s'assurer de l'encadrement nécessaire, nous avons besoin de connaître le nombre d'enfants qui sera présent.

Pour cela nous vous demandons de bien vouloir nous retourner dûment complétés la fiche familiale et le planning d'utilisation **au plus tard le mardi 15 juillet au secrétariat de la mairie.**

Nous souhaitons aussi vous apporter des éléments complémentaires en termes d'organisation. Le règlement intérieur vous sera transmis à la rentrée de septembre.

- Pour les enfants qui seront inscrits au centre de loisirs le mercredi, nous utiliserons 2 minibus pour effectuer les navettes entre les deux structures. Ces navettes seront gratuites.
- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, la surveillance de vos enfants sera assurée jusqu'à 12 h 15.
- Les mercredis, la surveillance de vos enfants sera assurée jusqu'à 13 h 15.
- La commune prend en charge une partie du coût du transport scolaire supplémentaire du mercredi matin, soit 16 euros sur les 32 euros de coût global.

Pour toute question ou demande, n'hésitez pas à contacter, soit le secrétariat de la mairie, soit le secrétariat de Familles Rurales.

Dans l'attente,
Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour la Commune,
L'Adjoint aux Affaires Scolaires,
Monsieur VRIGNAUD Yannick



MAIRIE DE SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU
85 (VENDEE)

Pour Familles Rurales,
La Présidente,
Madame Brigitte LAINE

